

## Communiqué de presse

### **Création d'un observatoire sur le financement des établissements scolaires privés :**

#### **Faire en sorte que l'argent public finance l'école publique !**

Au fil des décennies, les pouvoirs publics favorisent progressivement les établissements privés comme l'a montré un rapport parlementaire, corédigé par les députés Vannier et Weissberg, sur cette question. Des enquêtes journalistiques ont illustré cette gabegie financière parfois au-delà des obligations légales.

Par ailleurs, les scandales récents montrent que nombre d'établissements privés sous contrat ne respectent pas leurs obligations contractuelles et dispensent un enseignement où la contrainte et la soumission sont les règles, en toute impunité puisque l'État n'exerce pas le nécessaire contrôle auxquels tous les établissements scolaires devraient être soumis.

Ces établissements privés ont un rôle prépondérant dans la ségrégation sociale et scolaire de la jeunesse.

Dans notre département, dans l'une des zones de Marseille les plus sous-dotées en établissements publics, un collège privé jésuite ouvrira ses portes avec l'aide financière du Conseil Départemental qui a voté une garantie d'emprunt couvrant 100 % du prêt de 10 000 000 € contracté par l'École de Provence et une subvention d'investissement de 1 950 000 € pour la construction, avec le soutien de l'État dans le cadre du plan « Collège réussite ». Ce soutien a permis de réduire le délai pour la signature du contrat d'association, ouvrant aux subventionnements de fonctionnement prévus par la Loi Debré. L'établissement ouvrira, sous le faux prétexte d'un objectif de « mixité sociale, d'origines et de confessions », alors qu'il serait nécessaire de construire un collège public soumis à la carte scolaire dans ce quartier en expansion. Il ouvrira, sur un terrain initialement destiné à un collège public que le conseil d'administration d'Euro méditerranée (incluant l'État, la région, le Département et la Commune) a vendu à l'École de Provence.

Redonner espoir et ambitions à la jeunesse dans tout le pays, exige de concrétiser partout les visées émancipatrices de l'école publique laïque et de lui en donner les moyens. Nos organisations - la FSU (SNES-FSU, FSU-Snuipp, SNEP-FSU), l'UNSA Education, la CGT Educ'action, la CGT EP, Sud Education, la FCPE 13, la Libre Pensée 13, La LDH Marseille, Attac Marseille, DDEN-BDR-13 affiliée à la FDDEN, la Vigie de la Laïcité 13- proposent de créer dans notre département un **Observatoire sur le financement de l'école privée** afin de le rendre transparent et d'agir collectivement pour que l'argent public ne finance que l'école publique-!

Pour présenter la création de cet observatoire, ses objectifs et les moyens d'y parvenir, nos organisations vous invitent à une **conférence de presse Mercredi 14 mai à 11h30 devant le chantier du collège Loyola, rendez vous au 32 chemin de la Madrague Ville.**



#### Contacts :

FSU : Nicolas Bernard Hayrault 06 77 66 37 11 et Franck Balliot 06 30 60 22 40

UNSA : Franck Delatriz 07 56 82 00 12

CGT : Maylis Merly 06 45 79 00 63 et Lorane Francou 07 62 85 90 74

FCPE : Arnaud Dupleix 06 95 98 94 11

LDH : Marc Jeanjean 06 23 36 50 70